

Compte-rendu de la commission H&S du mardi 15 mars 2022

Etaient présents :

Séverine CHATAIGNIER	TAUW
Nicolas COURTOIS	SERPOL
Boris DEVIC-BASSAGET	SUEZ
Nicolas DORCA	GRS VALTECH
Thierry GEGU	SECHE ECO SERVICES
Raphaëlle GRAVE	SETEC
Franck LECLERC	UPDS
Guillaume LEMOINE	ENGLOBE FRANCE
Marc-Eric PAUTET	BURGEAP
Nadra SIMON-TAJAN	ANTEA GROUP
Anne-Françoise STOFFEL	EUROFINS
Marine TOANEN	EODD

1. Adoption du compte-rendu de la commission H&S du 18 janvier 2022

Le compte-rendu de la commission H&S du 18 janvier 2022 est adopté.

2. Tour de table : Gestion des sous-traitants

Cf. diaporama en annexe

Un tour de table est effectué pour savoir les pratiques vis-à-vis des sous-traitants en matière d'exigence H&S et de responsabilités.

Exigences : En général, pour les sous-traitants récurrents ou importants, et pour être conforme aux exigences de la Norme, il est demandé un dossier complet de qualification. Pour des sous-traitants occasionnels ou locaux, l'assurance RC est demandée à minima.

Contrat de sous-traitance : En général, ce contrat est établi systématiquement. Il est rappelé qu'il est obligatoire pour tout sous-traitant travaillant plus de 8h/an pour un client.

Responsabilités : La responsabilité du respect des procédures H&S est du ressort du chef d'entreprise du sous-traitant.

Il est conseillé d'établir un document dans ce sens pour éviter des retours du client.

Fournitures des EPI : Tout les EPI sont fournis et pris en charge à 100% par le sous-traitant, y compris les masques respiratoires et cartouches de filtration, pour des raisons de responsabilité. Les entreprises SSP peuvent avoir un devoir de conseil et de contrôle (feed test pour les masques par exemple), si nécessaire.

En séance : Alerte par Ginger sur campagne de rappel de lots non conformes de cartouches Honeywell entre le 01/11/2019 et le 31/08/2021 (cf annexes).

3. Bâchage des andains

Cf. diaporama en annexe

Deux types de bâches sont utilisées : fines avec une manutention manuelle et épaisses avec une manutention mécanique.

Les bâches ne sont pas vraiment utiles sur les hydrocarbures (émission essentiellement pendant le montage). Elles ont uniquement un rôle visuel de sécurité. Elles sont le plus souvent imposées dans les AP et techniquement employées pour éviter la saturation d'eau.

Enfin, le géotextile peut être utilisé et a l'avantage d'être moins glissant.

Retours H&S :

- Le risque majeur est la pose en cas de vent, ce qui doit être interdit dans les procédures (PPSPS) et si possible précisé dans les AO ;
- Risques de chutes (surfaces glissantes) ;
- Risques de malaises par fortes chaleurs.

4. Gestion de la reprise post-Covid

Cf. diaporama en annexe

Tour de table pour savoir comment est gérée la crise Covid après le 14/3/22.

Tout d'abord, l'ensemble des présents attendent le Guide repère de l'Etat pour ajuster leurs pratiques actuelles.

Pour l'instant, les mesures de prévention (port du masque, lavage des mains,...) sont des recommandations.

Certains adhérents maintiennent le port du masque en réunion et un adhérent a mis en œuvre l'utilisation des détecteurs de CO₂ dans l'ensemble des salles de réunion. Seuil OK < 800-900 ppm, Seuil alerte basse < 1000-1200 ppm, seuil haut au-dessus.

NB : un bureau de 10 m² sans fenêtre et mal aéré arrive à dépasser les 1000 ppm avec un seul employé en quelques heures

Le télétravail est mis en place dans la plupart des entreprises avec en général la possibilité de faire 2 jours de télétravail par semaine (cas le plus courant) ou 5 jours par mois non cumulables.

A priori, un télétravailleur seul ne peut pas être considéré comme un travailleur isolé. Reste la question des accidents au domicile qui pour l'instant n'a pas de gestion claire faute de retour d'expérience et de réglementation.

A noter que certains adhérents ont inclus dans leur accord la possibilité de visite du lieu de télétravail.

5. Accidentologie

Tour de table des adhérents sur les accidents/incidents depuis janvier 2022.

Peu d'accidents sur opérations parmi les adhérents présents depuis le début de l'année. On note 1 AAA 12J chez Englobe pour blessure musculaire d'un opérateur en voulant refermer un portail électrique bloqué.

Cependant, on note une forte augmentation des accidents de trajet à vélo ou à trottinette : 1 ASA à vélo chez Serpol ; 1 Accident sur autoroute chez Englobe (choc avec pneu PL éclaté)

Coté Bureau d'études (Antea Group), des malveillances sont remontées (tirs de plombs par des chasseurs), et de chiens errants ou non gérés (règle d'or : ne pas courir / ne pas tourner le dos / ne pas regarder dans les yeux / S'imposer)

La problématique des plantes invasives est aussi actuelle, certaines pouvant provoquer des brûlures (Berce du Caucase). Le guide (lien ci-après) de l'UNPG regroupe des fiches pratiques sur ces différentes plantes :

<https://www.unicem.fr/wp-content/uploads/2021/12/unpg-guide-especes-exotiques-envahissantes-dec2021.pdf>

Bonnes pratiques (Serpol) :

- Suite heurt d'un cône d'un usager de la route en station service (sur ZAR balisée cônes et rubalise) → Remonter la hauteur visuelle de la ZAR (Zone à Risque) (barrières pliantes rouges et blanches plus hautes)
- Traçabilité des « accidents bénins de la route » pour remontées d'information
- Règle de vigilance partagée : pas d'appel si on sait qu'une personne est en mode de conduite / « tu conduis, pas de problème on se rappelle », etc..

6. Sujets divers

Les personnes présentes souhaitent que les sujets suivants soient abordés lors de prochaines réunions :

- Réforme du Document Unique et de son décret (doit être dématérialisé, consultable dans toutes ses versions pendant 40 ans)
- Comment font les adhérents pour leur veille réglementaire en H&S : Essentiellement par abonnement Red-on-line.
- Faire un point sur IGTA : Pas de retour de leur part sur des données collectées chez les adhérents (Séché/Suez).

7. Prochaine réunion

Le 16 mai 2022 au matin en visio ou présentiel ?